

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session d'hiver 2016

<p>POL1300-40 Fondements de l'analyse politique Jeudi 9 h 30 à 12 h 30</p>

Enseignante : Anne Plourde

Bureau : à déterminer

Courriel : plourde.anne@courrier.uqam.ca

Heures de bureau : jeudi de 12h45 à 14h ou sur rendez-vous

Descriptif du cours :

Histoire et spécificité de l'approche politique. Les relations de la science politique avec les autres disciplines connexes. Concepts et terminologie de la science politique. Analyse et application des théories et modèles de l'analyse politique contemporaine (fonctionnalisme, systémisme, marxisme, féminisme, etc.).

Objectifs du cours :

L'objectif principal de ce cours est d'offrir une introduction critique à l'analyse politique. Sans prétendre en faire une présentation systématique et exhaustive, il a notamment pour but de permettre un premier contact avec diverses perspectives théoriques utilisées dans l'analyse du politique, avec une insistance particulière sur les perspectives critiques du marxisme et du féminisme. Si cette introduction permettra d'illustrer, par l'exemple de l'analyse des politiques sociales, ce que peut être l'analyse politique de cas concrets, elle vise avant tout, à travers une réflexion sur les fondements de l'analyse politique et sur la nature de l'État libéral dans la société capitaliste, à cultiver chez les étudiantes et les étudiants une attitude critique envers la science politique ainsi qu'envers notre système politique lui-même.

Structure du cours :

Ce cours se divise en trois parties :

1. La première partie portera sur les fondements de l'analyse politique, et plus particulièrement sur ses fondements épistémologiques. Une présentation des débats entourant l'objet de la science politique sera l'occasion de s'interroger sur la distinction entre la science politique et les autres sciences sociales. Le cœur de cette première partie sera toutefois consacré à ce qui constitue l'une des problématiques principales du cours, à savoir la question de la neutralité axiologique comme critère de scientificité en sciences sociales. Enfin, cette première partie sera l'occasion d'introduire diverses positions théoriques qui participent à ces débats et qui seront explorées davantage dans les deux autres parties du cours.

2. La seconde partie s'intéressera à l'analyse de l'État libéral dans la société capitaliste. Plus spécifiquement, une confrontation des analyses de l'État libéral offertes par les théories pluraliste, marxiste et féministe sera l'occasion de s'interroger sur le caractère démocratique de cet État, ainsi que sur sa prétention à s'élever en arbitre neutre au-dessus des intérêts particuliers. Le thème de l'autonomie de l'État vis-à-vis de ces intérêts particuliers, au cœur de cette seconde partie, constituera une autre des problématiques centrales du cours.

3. La troisième partie offrira des exemples concrets d'analyse politique à travers le cas des politiques sociales. Les analyses offertes par les théories marxiste, néo-institutionnaliste, féministe et du discours seront abordées, ainsi que les débats théoriques et les critiques mutuelles qu'elles proposent. Cette partie sera également l'occasion, à travers l'illustration offerte par le cas des politiques sociales, de revenir sur les questions de la neutralité axiologique et de la nature de l'État libéral.

Démarche pédagogique :

À chaque séance l'enseignante présentera les éléments principaux du sujet de la semaine, tout en faisant référence aux textes pertinents du recueil de textes. Ses exposés et les textes du recueil constitueront la matière sur laquelle sera basée l'évaluation. Dans les limites posées par la taille du groupe-cours, l'enseignante fera de son mieux pour susciter la participation active des étudiantes et des étudiants, notamment par des périodes de discussion sur les textes du recueil. Vous devez donc avoir lu les textes de la semaine *avant chaque séance*. Notez que les cours et les textes se complètent mais ne se substituent pas. Vous êtes donc responsables des deux. Si vous devez manquer un ou plusieurs cours, vous pouvez demander les notes à l'une de vos connaissances ayant assisté au cours.

Proposition d'un mode d'évaluation :

1. **15%** de la note finale – une **synthèse (critique) de trois textes** qui portera sur la première partie du cours. Le texte, d'une longueur maximale de 6 pages à double interligne, devra être remis **au début** du cours 5. La partie critique de la synthèse (maximum de 2 pages supplémentaires, pour un total de 8 pages) est facultative et permet de bonifier la note.

2. **45%** de la note finale – un premier **examen-maison**, qui consistera en un travail de synthèse qui répond à des questions portant sur la matière de la partie 2 du cours. Les questions seront distribuées au cours 5 et l'examen, d'une longueur maximale de 12 pages à double interligne, sera **à remettre en deux temps** : la réponse à la question 1 (60% de la note d'examen - maximum 7 pages) sera à remettre **au début** du cours 10; la réponse à la question 2 (40% de la note d'examen - maximum 5 pages) sera à remettre **au début** du cours 12.

3. **40%** de la note finale – un second **examen-maison** qui portera sur la matière de la partie 3 du cours. Les questions seront distribuées au cours 12 et l'examen, d'une longueur maximale de 9 pages, devra être remis **au début** du cours 15.

Politique concernant les travaux remis en retard : Tout travail remis en retard subira une pénalité *de deux points de pourcentage par jour de retard*, sauf en cas de *justification valable* communiquée à l'enseignante (par courriel ou en personne) *avant* la date de remise prévue (dans la mesure où cela est physiquement possible). Les travaux qui ne seront pas remis **au début du cours** seront réputés remis en retard d'une journée. **Aucun travail ne sera accepté après deux semaines de retard.**

Quelques ressources complémentaires

1. Si vous avez des questions concernant les travaux ou le contenu des cours, si vous ne comprenez pas certaines choses, n'hésitez pas à poser des questions pendant les cours. Vous pouvez aussi venir me voir pendant mes heures de bureau ou sur rendez-vous. Le **Centre de monitorat Paulo-Freire**, situé au local A-3645 (3^e étage du pavillon Hubert-Aquin), offre également de l'aide aux étudiantes et aux étudiants et ce, sans rendez-vous. (Voir le document à la fin de ce syllabus.)

2. Il est également recommandé de se procurer le *Guide de méthodologie en science politique* publié par le Centre Paulo-Freire.

3. Pour celles et ceux qui sentent un besoin ou un désir d'améliorer leurs compétences en français, le **Centre d'aide à la réussite** de la Faculté d'éducation offre des cours et des ateliers de soutien en français, et notamment le cours *LIN 1009 « Apprentissage de la grammaire du français écrit »*. Vous pouvez le suivre comme cours optionnel pour trois crédits.

Plan du cours

Cours 1 (7 janvier) : Présentation du cours

- Présentation du plan de cours et proposition d'un mode d'évaluation. Discussion autour de certains des thèmes centraux du cours.

PARTIE 1 : Fondements épistémologiques de l'analyse politique

Cours 2 (14 janvier) : L'objet de l'analyse politique

- Discussion sur ce qui distingue la science politique des autres sciences sociales, et particulièrement de la sociologie. Débats concernant l'objet de l'analyse politique : l'État, le pouvoir. Présentation des perspectives offertes par diverses théories sur cette question (théorie systémique, perspective marxiste, théorie néo-institutionnaliste, l'apport de Michel Foucault, théorie du discours, perspective féministe).
- **Textes à lire (voir page suivante)**

- **Textes à lire :**

- Plourde, Anne. 2010. « Qu'est-ce que la science politique? », p. 7-33. Dans *Guide de méthodologie en science politique : À l'usage des étudiants de premier cycle*, sous la direction de Bonnie Campbell. Montréal : Centre Paulo-Freire.
- Lamoureux, Diane et Micheline DeSève. 1989. « Faut-il laisser notre sexe au vestiaire? », *Politique*, no 15, p. 5-22.

Cours 3 (21 janvier) : La neutralité en sciences sociales

- Discussion sur ce qui distingue l'analyse politique de la pensée politique ou de la philosophie politique : sa prétention à la scientificité, qui passe par sa prétention à la neutralité axiologique. Présentation de positions concurrentes sur cette question (positions positiviste, relativiste et féministe).

- **Textes à lire :**

- Loubet Del Bayle, Jean-Louis. 1989. « Les problèmes de l'observation », p. 27-35. In *Introduction aux méthodes des sciences sociales*. Paris : Privat.
- Weber, Max. 1963. « Le métier et la vocation de savant », p. 76-88. In *Le savant et le politique*. Paris : Union générale des éditions.
- Delphy, Christine. 1998. « Pour un féminisme matérialiste », p. 271-282. In *L'ennemi principal*. Paris : Éditions Syllepse.

- **Textes complémentaires :**

- Dorlin, Elsa. 2008. « Épistémologies féministes », p. 9-31. Dans *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*. Paris : Presses universitaires de France. Disponible **à la réserve** de la bibliothèque centrale de l'UQAM.
- Mackinnon, Catharine. 1989. « Preface » et « Method and Politics », p. xv-xvi; 106-125. In *Towards a Feminist Theory of the State*. Cambridge : Harvard University Press. Disponible **à la réserve** de la bibliothèque centrale de l'UQAM.

Cours 4 (28 janvier) : La neutralité en sciences sociales (suite)

- Suite de la discussion sur la neutralité avec la présentation de la position marxiste sur cette question. Critique marxiste de la prétention à la neutralité de la théorie systémique.

- **Textes à lire :**

- Löwy, Michael. 1973. « Science et révolution : objectivité et point de vue de classe dans les sciences sociales », p. 202-11; 214-15; 229-36. In *Dialectique et révolution*. Paris : Anthropos.
- Monière, Denis et Jean-Herman Guay. 1987. « La théorie systémique », p. 159-187. In *Introduction aux théories politiques*. Montréal : Québec/Amérique.

PARTIE 2 : L'analyse de l'État libéral dans la société capitaliste

Cours 5 (4 février) : La théorie pluraliste

*** remise du compte-rendu critique et distribution des questions de l'examen-maison 1**

- La nature de l'État libéral dans la société capitaliste selon la théorie pluraliste.
- **Textes à lire :**
 - Schumpeter, Joseph. 1983. « Une théorie alternative de la démocratie », p. 366-71; 384-85. In *Capitalisme, socialisme et démocratie*. Paris : Payot.
 - Aron, Raymond. 1987. « Du caractère oligarchique des régimes constitutionnels-pluralistes », p. 128-147. In *Démocratie et totalitarisme*. Paris : Gallimard.
 - Dahl, Robert. 2000. « Why Market Capitalism Favors Democracy » et « Why Market-Capitalism Harms Democracy », p. 166-179. In *On Democracy*. New Haven : Yale U.P.
 - Monière, Denis et Jean-Herman Guay. 1987. « La théorie de la polyarchie », p. 127-137. In *Introduction aux théories politiques*. Montréal : Québec/Amérique.

Cours 6 (11 février) : La théorie marxiste

- La nature de l'État libéral dans la société capitaliste selon la théorie marxiste.
- **Textes à lire :**
 - Mandel, Ernest. 1983. Chapitres 1, 3, 5, 10, p. 7-16; 26-34; 45-51; 99-107. In *Introduction au marxisme*. Paris : La Brèche.
 - Bragard, Ambre. 2008. « Qu'est-ce que l'exploitation? », *Que faire?*, no 9 (août-octobre), p. 1-5. En ligne. <http://quefaire.lautre.net/que-faire/que-faire-lcr-no09-aout-octobre/article/qu-est-ce-que-l-exploitation>
 - Miliband, Ralph. 1982. « La concurrence imparfaite », p. 165-185. In *L'État dans la société capitaliste*. Paris : Maspéro.

Cours 7 (18 février) : La théorie marxiste (suite)

- Quelques aspects concrets du système politique dans la perspective marxiste : dimension idéologique, politique fiscale.
- **Textes à lire :**
 - Chomsky, Noam et Edward Herman. 2003. « Préface » et « Un modèle de propagande », p. LI-LV; 1-30. In *La fabrique de l'opinion publique: la politique économique des médias américains*. Paris : Le serpent à plumes.
 - McQuaig, Linda. 1987. Extraits, p. 15-37; 66-69; 379-400. In *La part du lion*. Montréal : Éditions du Roseau.
 - Lambert, Gino, Sylvain Charron et Jean-Eddy Péan. 2000. « Le système fiscal québécois est-il vraiment progressif? », p. 1-6. Chaire d'études socio-économiques, UQAM.

Cours 8 (25 février) : La théorie marxiste (suite et fin)/La théorie féministe

- Éléments d'une critique féministe de la théorie marxiste : le champ visuel limité du marxisme. Discussion sur les rapports hommes/femmes. Quelques notions de base du féminisme : sexe biologique, sexe social, genre, sexisme, etc.
- **Texte à lire :**
 - Tabet, Paola. 1979. « Les mains, les outils, les armes ». *L'Homme*, vol. 1, no 3, p. 5-61.
 - Mathieu, Nicole-Claude. 2014. « Différenciation des sexes » et « Sexe et genre », p. 15-21; 23-31. Dans *L'anatomie politique 2 : usage, dérégulation et résilience des femmes*. Paris : La Dispute.
- **Textes complémentaires :**
 - Tabet, Paola. 1985. « Fertilité naturelle, reproduction forcée », p. 61-146. Dans *L'arraisonnement des femmes : essais en anthropologie des sexes*, sous la direction de Nicole-Claude Mathieu. Paris : École des hautes études en sciences sociales. Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM
 - Mackinnon, Catharine. 1989. « Feminism and Marxism », p. 1-80. Dans *Toward A Feminist Theory of the State*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press. Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM
 - Delphy, Christine. 2002. « L'ennemi principal », p. 31-55. Dans *L'ennemi principal 1 : économie politique du patriarcat*. Paris : Syllepse. Disponible à la réserve de la bibliothèque centrale de l'UQAM

Cours 9 (3 mars) : Semaine de lecture

Cours 10 (10 mars) : La théorie féministe

***remise de la réponse à la question 1 de l'examen-maison 1**

- La nature de l'État libéral : perspectives féministes (libérale, marxiste, radicale)
- **Textes à lire :**
 - Mackinnon, Catharine. 1989. « The Liberal State », p. 157-170. In *Towards a Feminist Theory of the State*. Cambridge : Harvard University Press.
 - Lamoureux, Diane. 1990. « L'amère patrie : les femmes et l'État », *Recherches féministes*, vol. 1, no 3, p. 1-9.
 - Masson, Dominique. 1999. « Repenser l'État : nouvelles perspectives féministes ». *Recherches féministes*, vol. 12, no 1, p. 5-24.

Cours 11 (17 mars) : La théorie féministe (suite et fin)

- La conception féministe de l'État libéral à travers quelques exemples concrets : pornographie et liberté d'expression; droit des conjointEs de fait et liberté de choix individuelle; régime québécois d'assurance parentale et intervention « neutre » de l'État; interdiction du viol et normalisation du pouvoir masculin; discrimination négative et discrimination positive. Critiques anti-racistes du féminisme « blanc » : le champ visuel limité du féminisme dominant.
- **Textes à lire :**
 - Crenshaw, Kimberly W. 2005. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. » *Cahiers du genre*, vol. 2, no 39, p. 51-82.
 - Dorlin, Elsa. 2008. « Le sujet politique du féminisme », p. 79-108. Dans *Sexe, genre et sexualités : introduction à la théorie féministe*. Paris : Presses universitaires de France.
- **Textes complémentaires :**
 - Kebabza, Horia. 2007. « 'L'universel lave-t-il plus blanc?' : 'race', racisme et système de privilèges », p. 145-172. Dans *(Ré)articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de « race »*, sous la direction de Jules Falquet, Emmanuelle Lada et Aude Rabaud. Paris : Université Paris VII-Diderot. Disponible **en ligne** : <https://cedref.revues.org/428>
 - Dechaufour, Laetitia. 2008. « Introduction au féminisme postcolonial. » *Nouvelles questions féministes*, vol. 27, no 2, p. 99-110. Disponible **à la réserve** de la bibliothèque centrale de l'UQAM ou **en ligne** via le site internet de la bibliothèque de l'UQAM.
 - Mackinnon, Catharine. 2005. « Pornographie, droits civiques et liberté d'expression », p. 169-205. Dans *Le féminisme irréductible : discours sur la vie et la loi*. Paris : des femmes-Antoinette Fouque. Disponible **à la réserve** de la bibliothèque **des sciences juridiques et politiques** de l'UQAM.
 - Mackinnon, Catharine. 1989. « Rape : On Coercion and Consent », p. 171-183. Dans *Toward A Feminist Theory of the State*. Cambridge, Mass. : Harvard University Press. Disponible **à la réserve** de la bibliothèque centrale de l'UQAM.
 - Conseil du statut de la femme. 2014. *Pour une véritable protection juridique des conjointes de fait*. Avis. Québec : l'auteur. Disponible **en ligne** : <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis-pour-une-veritable-protection-juridique-des-conjointes-de-fait.pdf>
 - Conseil du statut de la femme. 2015. *Pour un partage équitable du congé parental*. Avis. Québec : l'auteur. Disponible **en ligne** : https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis_partage_conge_parental.pdf
 - Conseil du statut de la femme. 2015. *Les femmes en route vers la parité*. Avis. Québec : l'auteur. Disponible **en ligne** : https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis_femmes_et_politique_web2.pdf

PARTIE 3 : Une analyse politique concrète : le cas des politiques sociales

Cours 12 (24 mars) : une analyse marxiste des politiques sociales

***remise de la réponse à la question 2 de l'examen maison 1 et distribution des questions de l'examen-maison 2**

- Nature et émergence des politiques sociales et crise de l'État-providence selon la théorie marxiste.
- **Textes à lire :**
 - Plourde, Anne. 2009. *L'histoire des politiques sociales et l'État démocratique dans la société capitaliste : une revue de la littérature marxiste*. Non publié.
 - De Brunhoff, Suzanne. « Crise et évolution de l'État », p. 61-68. *Les Stratégies de reprise*. Montréal : St-Martin, 1984.
 - Piven, Frances Fox et Ehrenreich, Barbara. 2006. « The Truth About Welfare Reform », p. 78-92. In Leo Panitch et Colin Leys (eds.). *Socialist Register 2006. Telling the Truth*. London: The Melvin Press

Cours 13 (31 mars) : une analyse néo-institutionnaliste des politiques sociales

- Nature et émergence des politiques sociales et crise de l'État-providence selon la théorie néo-institutionnaliste. Dialogue avec le marxisme. **Évaluation de l'enseignement.**
- **Textes à lire :**
 - Bernier, Nicole. 2003. « Avant-propos »; « Introduction » et « Comparaison des approches, des stratégies et des résultats », p. 12-14; 43-45; 185-219. In *Le désengagement de l'État-providence*. Montréal : Édition.
 - Paul Pierson. 1996. « L'économie politique de la crise de l'État providence », *Problèmes économiques*, no 2.487 (25 septembre), p. 12-19.
 - Merrien, François-Xavier. 1997. « Une analyse néo-institutionnaliste des États-providence » et « Les États-providence face aux défis des années 1990 », p.56-60; 63-66; 69-79; 104-108. In *L'État-providence*. Paris : PUF.
- **Textes complémentaires :**
 - Pal, Leslie E. 1986. « Relative Autonomy Revisited : The Origins of Canadian Unemployment Insurance ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 19, no 1 (mars), p. 71-92. Disponible à la **réserve** de la bibliothèque centrale de l'UQAM ou **en ligne** via le site internet de la bibliothèque de l'UQAM.
 - Pour une réplique marxiste à Leslie Pal : Cuneo, Carl J. 1986. « Comment : Restoring Class to State Unemployment Insurance ». *Revue canadienne de science politique*, vol. 19, no 1 (mars), p. 93-98 Disponible à la **réserve** de la bibliothèque centrale de l'UQAM (il est broché au texte de Leslie Pal) ou **en ligne** via le site internet de la bibliothèque de l'UQAM.

Cours 14 (7 avril) : une analyse féministe des politiques sociales

- Nature et émergence des politiques sociales et crise de l'État-providence selon la théorie féministe. Dialogue avec le marxisme et le néo-institutionnalisme.
- **Textes à lire :**
 - Lamoureux, Diane. 2010. « Un État capitaliste sexiste et raciste ». *Nouveaux cahiers du socialisme*, no 4 (automne), p. 23-36.
 - Piven, Frances Fox. 1985. « Women and the State : Ideology, Power and the Welfare State », p. 265-287. In Alice S. Rossi (ed.), *Gender and the Life Course*. New York : Aldine Publishing Company.
 - Orloff, Ann. 1993. « Gender and the Social Rights of Citizenship: The Comparative Analysis of Gender Relations and Welfare States », *American Sociological Review*, vol. 58, no 3 (juin), p. 303-328.

Cours 15 (14 avril): une analyse discursiviste des politiques sociales

***remise de l'examen-maison 3**

- Nature et émergence des politiques sociales et crise de l'État-providence selon la théorie du discours. Dialogue avec le marxisme.
- **Texte à lire :**
 - Torfing, Jacob. 1999. « The Politics of the Modern Welfare State », p. 225-241. In *New Theories of Discourse : Laclau, Mouffe and Žižek*. Oxford : Blackwell Publishers.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Étant donné que le processus doit se dérouler à la 12^e ou à la 13^e semaine de cours, ces évaluations se tiendront entre le 28 mars et le 10 avril 2016 pour ce trimestre-ci et devront prendre environ 30 minutes.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

Nouveauté à compter de l'hiver 2016

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans la 12^e ou 13^e semaine du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au : W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel - FSPD UQAM